

Entretien fac de droit

Par **Berangere010595**, le **02/03/2013** à **17:04**

Bonjour,[smile3]

Je suis actuellement au lycée en Terminale ES, et l'année prochaine j'ai décider d'étudier le droit.

J'ai deux entretiens bientôt, et je pense que les questions principales seront "Pourquoi venir dans notre établissement ?" et surtout, "Pourquoi vouloir faire du droit ?".

Cette dernière question est tellement simple mais je trouve cela difficile d'y répondre, étant donné qu'au lycée je n'ai jamais fait de droit, et que si je veux étudier le droit c'est que je suis juste très curieuse de voir de quoi il s'agit. Le droit m'a toujours attirée, mais je ne sais pas mettre de mot sur cette attirance... Est-ce normal ?[smile7]

Et est-ce que quelqu'un à eu des entretiens pour entrer dans une fac ?

Merci

Par **Yn**, le **03/03/2013** à **11:29**

Salut,

Je m'étonne un peu que les universités fassent passer des entretiens en L1, il faut croire que les temps changent.

Tu n'as pas grand-chose de particulier à apprendre, tu peux consulter cet article pour montrer que tu as déjà connaissance, dans les grandes lignes, du cursus universitaire :

<http://www.juristudiant.com/forum/article-lyceen-je-souhaite-m-inscrire-en-droit-t18922.html>

Par **marianne76**, le **03/03/2013** à **13:00**

Bonjour,

Ne vous inquiétez pas trop je m'étonne comme Yn de ces entretiens puisqu'il n'y a pas de sélection en faculté. Dès que l'on est titulaire du baccalauréat on peut s'inscrire à l'université, il n'y a pas de sélection sur dossier pour une filière classique en tout cas

Par **Berangere010595**, le **03/03/2013** à **20:49**

Oui mais je compte aller dans une fac privé (soit celle de Bruz ou celle de la Roche sur Yon), et il faut passer un entretien car c'est sur dossier...

Par **Dan**, le **03/03/2013** à **23:20**

une fac "privée"?
Quel intérêt dans le cursus licence?
(je ne savais même pas que ça existait)

Par **marianne76**, le **04/03/2013** à **01:42**

Bonsoir,
Ce doit être la faculté catholique de la roche sur Yon
A Angers c'est pareil il y a en plus de la fac de droit , la faculté catholique de droit .
Maintenant je rejoins Dan : quel est l'intérêt dans le cursus licence ??La fac de Nantes est réputée pourquoi aller ailleurs ?

Par **Yann**, le **04/03/2013** à **09:03**

Il se peut que certaines options ne soient proposées que dans cette fac. Sauf erreur de ma part, il me semble par exemple que le droit canon n'est pas enseigné partout.
Mis à part ça, je ne vois pas non plus l'intérêt de privilégier ce type d'établissement.

Par **Berangere010595**, le **04/03/2013** à **17:14**

Bah, je les ai visité et elles m'ont beaucoup plu ! Le fait qu'il n'y ai qu'une centaine de personne m'attire enfet, j'ai rencontrer des professeurs de l'ICES et je les ai trouvé très interessant ! Je ne dis pas que le public n'est pas bien, et je ne doute pas de sa qualité d'enseignement... C'est juste un choix !

Par **marianne76**, le **04/03/2013** à **17:22**

Et chacun est bien évidemment libre de son choix
Bonne continuation à vous

Par **Yn**, le **04/03/2013** à **17:29**

Ce qu'il faut que tu comprennes, *Berangere010595*, c'est la distinction entre l'université (publique) et les "universités privées" ou "institut catholique" qui relèvent du privé.

Outre le coût très élevé des formations dans les centres privés (3 000 euros/an) contre 450€ à l'université, il faut savoir dans quoi tu t'engages. Les centres privés ne proposent qu'une formation bac+3, c'est-à-dire jusqu'à la licence. Or, la licence en droit n'apporte pas grand-chose si ce n'est la possibilité de continuer en M1 pour ensuite faire un M2 qui lui ouvre de véritables portes.

Le niveau des formations n'est pas identique, la sélection à l'université est plus importante, et les étudiants [s]beaucoup[s] plus nombreux. La contrepartie est l'offre de formation qui est bien plus développée, quantitativement comme qualitativement.

Donc plutôt que de passer trois ans dans un centre privé à 9 000€, sans compter les ouvrages juridiques, et risquer de ramer en M1 à l'université, je te conseille la L1 de droit à Nantes (ou à Rennes, selon ton choix).

Ce n'est pas une obligation, tu restes bien sûr libre de faire tes propres choix, et que tu pourras maintenant faire en connaissance de cause.

N'hésite pas si tu as des questions.

Par **melody.ftn**, le **06/04/2023** à **19:49**

Bonjour,

Je vois ce message un peu tard mais j'ai un entretien demain en droit pour la fac de Bruz. Je suis dans le même problème que vous, je suis attirée par le droit mais ne sait pas quoi dire. Je pense que depuis 2013 vous avez passé cet oral, alors avez vous des conseils à me donner ? Ça m'aiderait beaucoup !